

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 V.175 Vœu relatif à un hommage public à Anna Karina

Le Conseil de Paris,

Considérant le parcours de vie et d'artiste d'Anna Karina, née Hanne Karin Bayer en 1940 au Danemark, venue s'installer à Paris en 1957 ; son attachement à notre capitale, qui fut sa ville de cœur, et celle de sa vie professionnelle, dans des films qui participèrent au rayonnement de Paris dans l'histoire du cinéma, particulièrement dans ses collaborations avec Jean-Luc Godard ;

Considérant l'exceptionnelle carrière de comédienne d'Anna Karina, carrière qui lui valut une reconnaissance populaire en France, jusqu'à l'obtention de la Légion d'Honneur en 2018, ainsi qu'une renommée internationale, notamment comme icône de la Nouvelle Vague, puis comme actrice talentueuse dans de nombreux films des plus grands cinéastes européens et américains ;

Considérant l'ensemble de ses talents artistiques, de chanteuse interprète de Serge Gainsbourg, de Philippe Katerine, ou d'auteure de quatre ouvrages publiés ;

Considérant son ancrage dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés où elle vécut comme au cœur d'un village, dont elle fut une personnalité emblématique et incontournable, facile d'accès et très appréciée de toutes et tous, habitants comme commerçants ;

Considérant l'ambition de féminisation de l'espace public parisien, et d'hommage redonnant visibilité aux femmes ayant participé au rayonnement de notre ville, engagés depuis de nombreuses années par la Ville de Paris et poursuivi au nom de la Maire de Paris, par son adjointe Laurence Patrice, chargée de la Mémoire et du Monde combattant ;

Sur proposition de Rémi Féraud et des élu.e.s du groupe Paris en Commun ainsi que les élu.e.s du groupe PEC du 6^e arrondissement : Céline Hervieu et François Comet,

Emet le vœu :

Qu'une plaque commémorative en l'honneur d'Anna Karina soit apposée sur la façade de l'immeuble où elle vivait, au 156 boulevard Saint-Germain.